

« Trente ans de vie économique et sociale »

Sommaire du dossier de presse

- **Fiche 1** Avant et après les chocs pétroliers : l'économie française de 1949 à 2012
- **Fiche 2** De l'exploitation familiale à l'entreprise agricole
- **Fiche 3** Retour vers le futur : trente ans de projections démographiques
- **Fiche 4** Scolarisation et origines sociales depuis les années 1980 : progrès et limites
- **Fiche 5** Trois décennies d'évolutions du marché du travail

Accédez sur insee.fr aux séries longues par thème



Parallèlement à la parution de l'Insee Références « Trente ans de vie économique et sociale », l'Insee enrichit l'accès aux données sur longue période sur son site Internet en :

- reprenant dans la partie « Thèmes » d'insee.fr des séries longues de l'Insee *Références*, tout en offrant plus d'antériorité des données lorsque que c'est possible ;
- proposant des graphiques et une documentation accessible à un public non expert, un tableau des données et un fichier à télécharger.

Ces nouvelles pages Web d'insee.fr sont bilingues français / anglais.

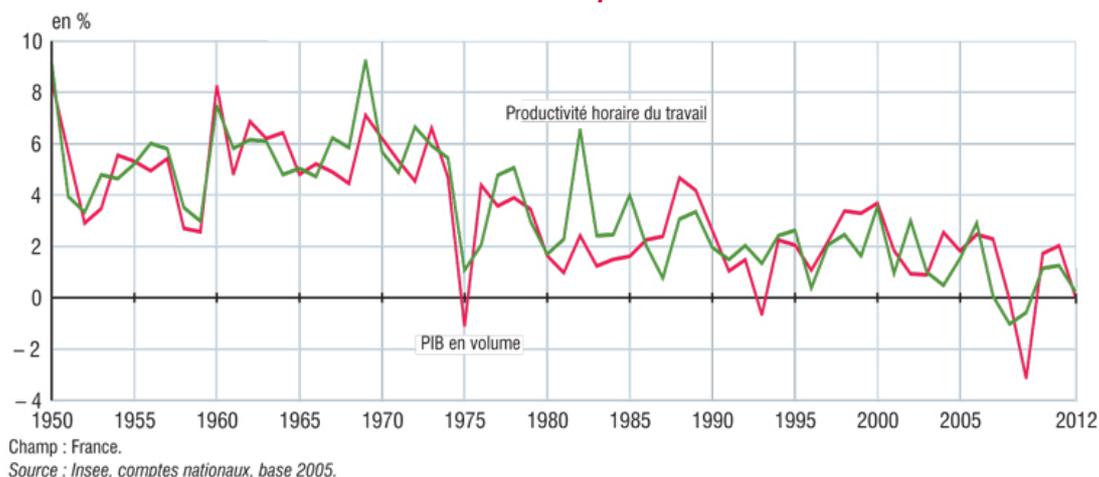
Les séries présentées seront mises à jour régulièrement au cours des années à venir.

Fiche 1 : Avant et après les chocs pétroliers : l'économie française de 1949 à 2012

■ Une croissance du PIB tendanciellement plus faible

En France comme dans le reste de l'Europe, le premier choc pétrolier marque la fin d'une période de forte croissance qui durait depuis la fin du second conflit mondial. Alors que le pays connaît une croissance moyenne de 5,3 % par an entre 1949 et 1974, le rythme de progression du produit intérieur brut (PIB) en volume baisse par la suite nettement : entre 1974 et 2007, la croissance ne s'élève qu'à 2,2 % par an en moyenne. Cette évolution est liée au fort ralentissement de la productivité horaire du travail. Entre 2007 et 2012, années marquées par une récession d'ampleur sans précédent, la croissance annuelle moyenne du PIB est même proche de zéro (+ 0,1 %).

Taux de croissance du PIB et de la productivité horaire du travail



■ Fortes fluctuations du taux de marge des sociétés non financières (SNF) et ralentissement du pouvoir d'achat par unité de consommation

Le taux de marge des SNF connaît de fortes fluctuations au cours des 60 dernières années, baissant fortement lors des épisodes de récession. Aucun mouvement tendanciel ne se dégage toutefois : après une chute brutale au cours des années 1970 qui l'amène temporairement sous la barre des 25 %, il dépasse durablement 30 % après le contrechoc pétrolier de 1986. La récession de 2008-2009 entraîne cependant une baisse marquée (28,4 % en 2012).

Le ralentissement tendanciel des gains de productivité horaire se transmet au pouvoir d'achat des ménages calculé par unité de consommation : très soutenue au cours des Trente glorieuses (+ 4,4 % en moyenne par an au cours des années 1960), sa croissance fléchit ensuite (+ 1,2 % en moyenne par an entre 1980 et 2007). Elle est proche de 0 % en moyenne les années suivantes marquées par la récession de 2009.

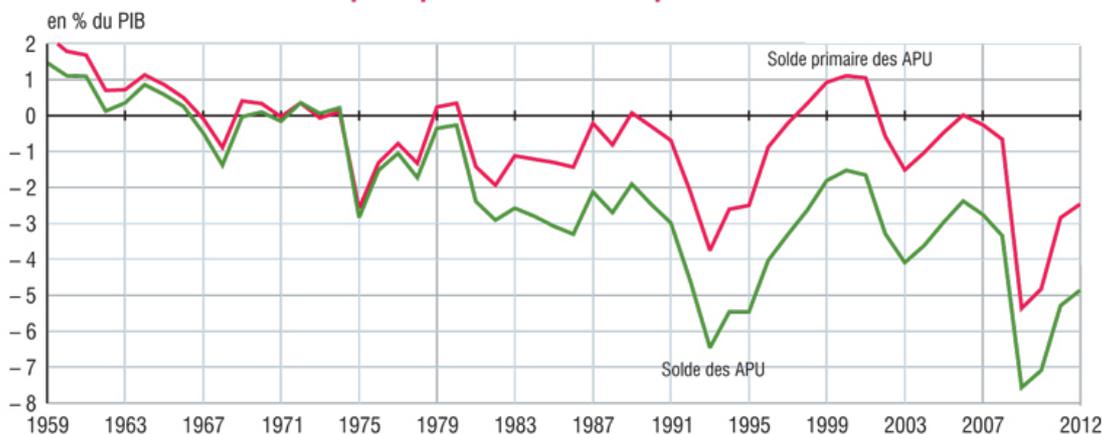
■ Une détérioration tendancielle du solde des finances publiques

La part des revenus d'activité dans le revenu disponible brut des ménages passe de plus de 80 % au début des années 1950 à 58,6 % en 2012. Dans le même temps, on observe une hausse de la part des prestations sociales (liées à la montée en charge du système de protection sociale puis au vieillissement démographique), mais aussi des revenus de la propriété, qu'il s'agisse des revenus tirés des logements ou des revenus financiers.

La montée en puissance des dépenses sociales, alors même que le ralentissement de la croissance économique pèse sur les recettes publiques, se traduit par une détérioration durable du solde des administrations publiques. Alors que les comptes publics sont généralement excédentaires ou très proches de l'équilibre jusqu'en 1974, le solde est systématiquement négatif à partir de 1975. Il en résulte une forte croissance de la dette publique qui se traduit par un accroissement du poids des

charges d'intérêt : aussi les finances publiques restent-elles déficitaires même lorsque le solde primaire redevient positif à la faveur d'une conjoncture économique plus favorable, comme à la fin des années 1990.

Solde des administrations publiques (APU) et solde primaire



Champ : France.

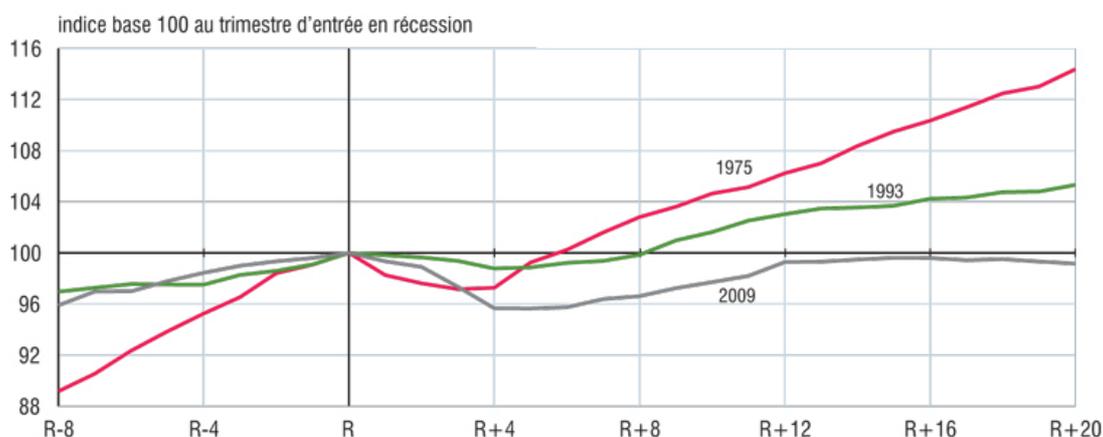
Note : le solde des administrations publiques (APU) correspond à la différence entre les recettes et les dépenses publiques. Le solde primaire correspond au solde public calculé hors intérêts versés et revenus d'actifs reçus.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2009, une récession exceptionnelle

Contrairement à ce qui avait été observé lors des précédentes récessions (1975 et 1993), la croissance ne redémarre que très lentement après la récession de 2009 : au 1er trimestre 2013, cinq ans après l'entrée en récession, le PIB en volume demeure légèrement inférieur au maximum atteint avant la récession (soit au 1er trimestre 2008), la croissance du PIB étant proche de zéro sur les deux dernières années de la période considérée. La récession de 2009 apparaît encore plus atypique si l'on analyse l'évolution du solde des échanges de biens manufacturés : malgré l'atonie de la demande intérieure qui freine les importations, le solde des biens manufacturés demeure déficitaire à hauteur d'environ 1,5 % du PIB cinq années après l'entrée en récession, les exportations souffrant d'une compétitivité encore dégradée des entreprises mais aussi de la demande très déprimée en provenance de leurs marchés traditionnels.

Évolution du PIB en volume lors des trois périodes de récession



Champ : France.

Lecture : pour chaque récession, le graphique couvre une période de 7 années débutant 8 trimestres avant l'entrée en récession (« R ») et s'achevant 20 trimestres après.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

Fiche 2 - De l'exploitation familiale à l'entreprise agricole

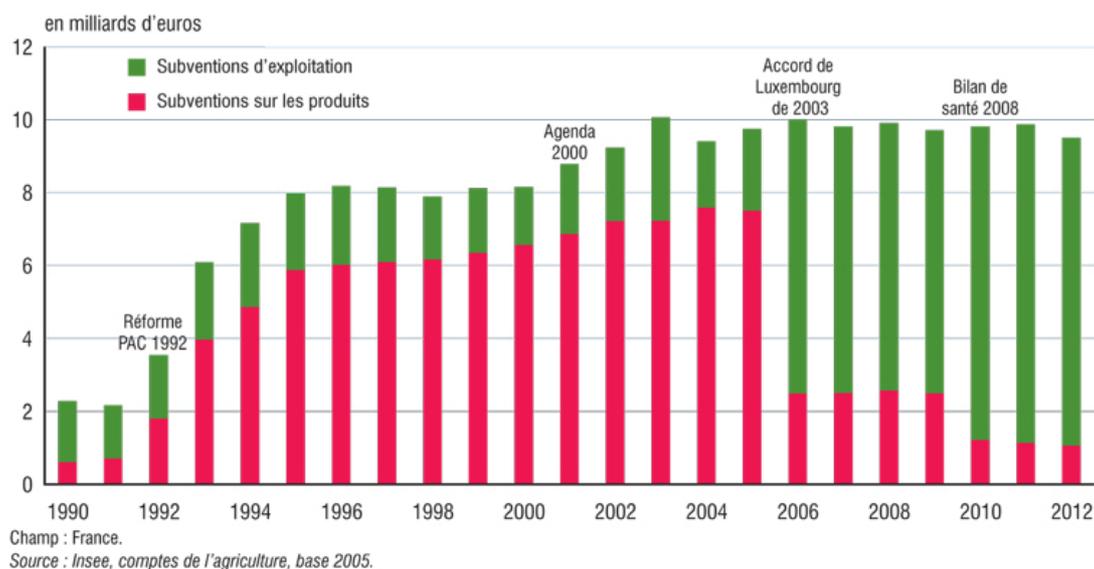
▪ La PAC a accompagné la mutation de l'agriculture française

Les orientations de la politique agricole commune ont accompagné et influencé les mutations d'une agriculture française qui se modernise depuis trente ans. En soutenant certaines productions plus que d'autres, elle a modelé le paysage agricole. Dans les années 60 la PAC avait pour premier objectif d'assurer l'indépendance alimentaire des pays fondateurs, en favorisant l'accroissement de la productivité.

L'autosuffisance atteinte, puis les difficultés de financement liées aux excédents de production ont conduit à des réformes dans les années 1990. Elles se sont traduites par une baisse importante des prix garantis et la mise en place de mécanismes destinés à limiter les surproductions. Pour maintenir les revenus des agriculteurs concernés, un système d'aides directes proportionnelles aux surfaces cultivées et au nombre d'animaux présents a été mis en place.

Les réformes entrées en vigueur en 2006, reposent sur une nouvelle logique de découplage des aides désormais versées indépendamment de la production. À l'horizon 2020, les objectifs sont le découplage total des aides, l'uniformisation du droit à paiement unique (montant d'aides par hectare) et une modulation plus forte des aides pour augmenter les fonds dédiés au développement rural.

Évolution des subventions à l'agriculture



▪ Une production agricole en hausse jusqu'aux années 2000

La modernisation de l'agriculture française a été portée par la mécanisation d'une part et par la recherche agronomique d'autre part. Ces améliorations ont permis d'augmenter la production agricole de 0,7 % par an en volume entre 1980 et 2012. La valeur ajoutée agricole a progressé à peu près au même rythme en valeur et en volume (+ 1,2 % par an). Les prix de la valeur ajoutée agricole, au-delà d'importantes fluctuations, ont nettement moins augmenté en trente ans que ceux des autres branches économiques.

▪ Le revenu net des entreprises agricoles par actif fluctue sur la période

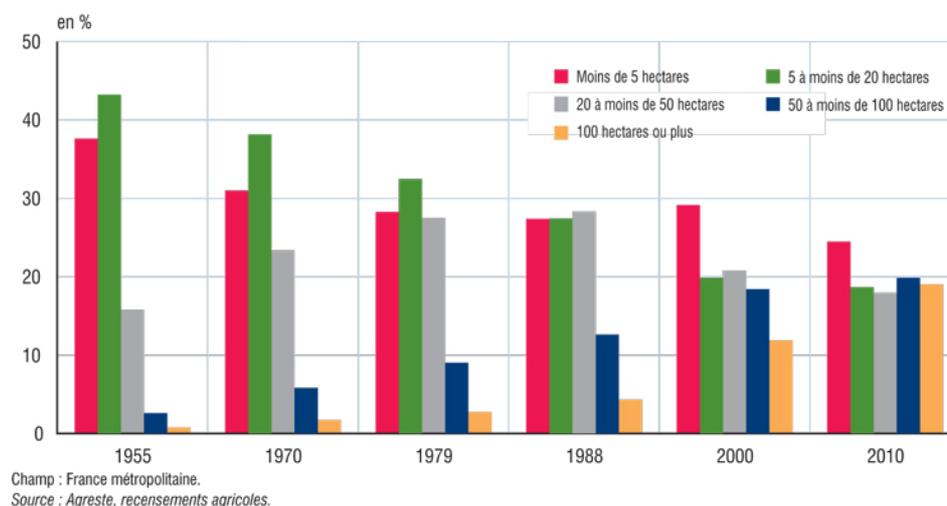
Le revenu net des entreprises agricoles a baissé tendanciellement depuis trente ans. Il a néanmoins beaucoup fluctué avec les volumes et les prix de la production et des intrants ainsi qu'avec les subventions. Rapportée au nombre d'actifs non salariés, le revenu net depuis 2008 augmente du fait de la diminution de la population agricole. Les prix à la production ont joué négativement jusqu'au milieu

des années 2000. Depuis 2007, ils tendent à remonter et à soutenir le revenu agricole. Les subventions constituent un soutien important au revenu agricole depuis la fin des années 1990.

▪ Transformation de l'exploitation agricole en « entreprise » agricole

Depuis l'après-guerre, un mouvement de concentration des exploitations est à l'œuvre. Il se traduit par une baisse importante du nombre d'exploitations (de 1,2 million en 1979 à 490 000 en 2010), et par un agrandissement de leur taille. Les exploitations moyennes et grandes (superficie agricole supérieure à 50 ha) représentent 40 % du parc en 2010, alors qu'elles n'en représentaient qu'un peu plus de 10 % en 1979. Ces moyennes et grandes exploitations concentrent plus de 97 % du potentiel productif en 2010 contre 93 % en 1988. Pendant cette même période, la superficie agricole s'est réduite d'environ 6 millions d'hectares au total. Ce mouvement s'est toutefois ralenti au fil des décennies.

Répartition des exploitations selon la surface agricole



Parallèlement, les terres ont été redistribuées entre les différentes productions, au profit des plus rentables. La superficie des grandes cultures (céréales, oléagineux...) n'a cessé d'augmenter entre 1980 et 2000, avant de se réduire. Cette évolution s'est faite au détriment des cultures fourragères, dont la sole a régressé de 3,8 millions d'hectares en trente ans.

▪ Plus de production sur une surface réduite

Malgré une surface totale en décroissance, les agriculteurs ont développé le potentiel de production en améliorant les rendements, si bien que la production de grandes cultures a augmenté continûment. À travers, notamment, une sélection accrue des plantes, ils ont disposé de variétés très productives. Pour augmenter les rendements, à partir des années 1960, les agriculteurs ont recouru massivement aux engrais.

Depuis la fin des années 1990, ils ont adopté des pratiques plus économes en intrants en adaptant mieux les dosages aux situations agronomiques et climatiques. La stagnation des rendements et la volatilité des prix sont à l'origine de ces nouvelles pratiques.

▪ Une population agricole en baisse, des exploitants plus diplômés

Au cours des trente dernières années, l'emploi agricole s'est fortement réduit. Le nombre d'unités de travail agricole (UTA), une unité correspondant à l'équivalent d'une personne travaillant à temps plein pendant toute l'année, a diminué de 56 % entre 1980 et 2010. Parallèlement, la part des non-salariés a reculé au profit de celle des salariés. En 1980, les non-salariés représentaient 83 % de la main-d'œuvre totale ; en 2010, ils ne sont plus que 65 %. Depuis les années 1980, le salariat permanent et saisonnier s'est développé et tend à se substituer à la main-d'œuvre familiale.

La population des exploitants agricoles, comme l'ensemble de la population active, a vieilli. Elle s'est également féminisée. Entre 1988 et 2010, la proportion de femmes chefs d'exploitation ou coexploitantes est passée de 15 % à 27 %. La féminisation transforme l'activité agricole traditionnelle en la diversifiant (accueil à la ferme, transformation, vente directe...).

Le niveau de formation des chefs d'exploitation et coexploitants a beaucoup augmenté. En 2010, 17 % d'entre eux ont un diplôme d'études supérieures contre seulement 4 % en 1988. De même, 21 % possèdent un diplôme de niveau bac en 2010 contre 7 % en 1988. Les jeunes agriculteurs, âgés de moins de 40 ans, sont ainsi mieux formés que leurs aînés.

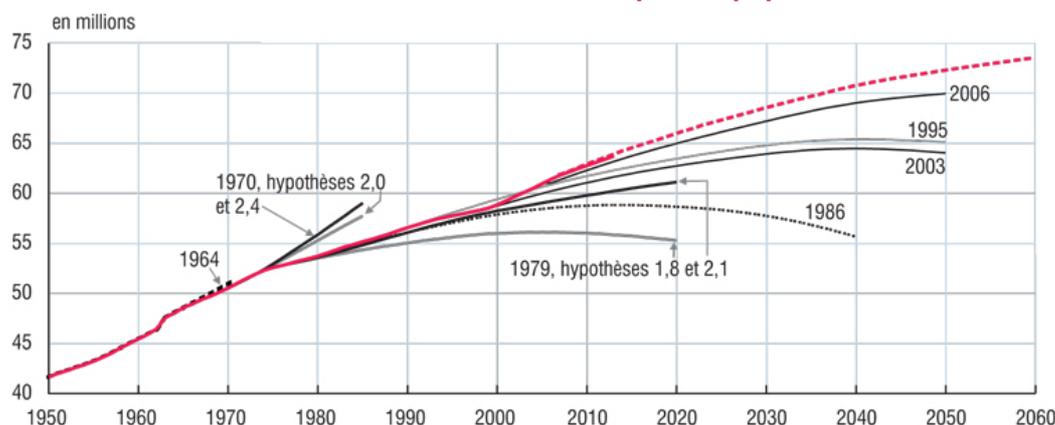
- **Le statut d'entreprise individuelle de plus en plus concurrencé par les formes sociétares**

Plus grandes, plus spécialisées, plus modernes et productives, dirigées par des exploitants de plus en plus diplômés, les exploitations agricoles ressemblent de moins en moins aux exploitations familiales de l'après-guerre. Leur statut juridique a d'ailleurs évolué. Entre 1988 et 2010, le nombre d'entreprises individuelles a baissé de 64 %, alors que celui des sociétés a augmenté de 124 %. Les entreprises individuelles restent majoritaires dans l'ensemble des orientations productives, en dehors du secteur laitier, mais la part des sociétés n'en a pas moins crû de 7 % à près de 30 %. La superficie agricole utilisée par les formes sociétares dépasse en moyenne celle des exploitations individuelles.

Fiche 3 - Retour vers le futur : trente ans de projections démographiques

La démographie française a connu plusieurs infléchissements ou ruptures de tendance au cours des dernières décennies. Ceux-ci se sont répercutés sur les hypothèses et les résultats des projections démographiques régulièrement produites par l'Insee. Le début des années 1980, laissait attendre un arrêt assez rapide de la croissance de la population française (figure) : baisse de la fécondité, forte réduction des flux migratoires, ralentissement des gains d'espérance de vie. Cette perspective s'est progressivement éloignée au cours des trente années qui ont suivi, mais sans remettre en cause une autre tendance de fond, l'élévation de la part de la population âgée.

Prévisions successives et réalisations pour la population totale



Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2006, la population totale pour la France métropolitaine était de 61,4 millions d'habitants. La valeur attendue pour 2050 était de 70 millions d'habitants, selon l'hypothèse médiane des projections réalisées cette année-là.

Note : la courbe rouge continue donne l'évolution réelle, prolongée en pointillés par le résultat de la dernière projection en date, celle de 2010. Les traits noirs fins correspondent aux résultats obtenus lors des autres exercices. L'année indiquée sur les courbes est celle de la publication.

Source : Insee, estimations et projections de population.

Fin du baby-boom et arrêt puis reprise des flux migratoires

Les projections démographiques des années 1970 et 1979 intègrent progressivement le constat de fermeture de la parenthèse du baby-boom. Lors des projections de 1970, la fécondité avait commencé à chuter depuis six ans, mais on ne savait pas si le processus n'était qu'un accident conjoncturel réversible ou si la chute était durable. Afin de parer à cette incertitude, deux hypothèses avaient été mises sur le même plan : 2,0 et 2,4 enfants par femme. La même démarche a été appliquée en 1979, l'hypothèse haute correspondant cette fois tout juste au remplacement des générations de 2,1 enfants par femme, l'hypothèse basse étant celle d'un maintien au niveau alors observé de 1,8 enfant par femme.

Depuis cet exercice, la fécondité a fluctué assez peu, permettant de retenir une hypothèse de référence unique. Elle a été de 1,8 enfant par femme à trois reprises, en 1986, 1995 et 2003, avant de remonter à 1,9 enfant par femme en 2006 puis 1,95 en 2010.

Dans le domaine migratoire, le tournant de la politique migratoire de 1973 avait conduit l'Insee à supposer un solde migratoire nul lors des projections de 1979 et 1986. Les flux constatés ont conduit à repasser progressivement à des soldes positifs. Les chiffres retenus ont été à deux reprises de 50 000 entrées annuelles, en 1995 et 2003, puis portés à 100 000 entrées annuelles, en 2006 et 2010.

Les hypothèses d'espérance de vie : jusqu'où extrapoler la hausse ?

Les projections conduites jusqu'à la fin des années 1970 supposaient en général une stabilisation assez rapide de l'espérance de vie. La projection de 1985 intègre le fait que ces projections ont été largement en deçà de l'évolution réelle. Depuis cette date, on prolonge donc la tendance courante, en la laissant seulement s'infléchir légèrement, sans saturation. Au total, les hypothèses d'espérance de

vie retenues dans les projections de 2010 pour l'horizon 2060 sont de 85 ans pour les hommes et de 91 ans pour les femmes.

- **Le retournement de la population globale : une perspective qui s'est progressivement éloignée**

Dans les années 1970 et au début des années 1980, le cumul d'hypothèses de fécondité basse, d'arrêt des flux migratoires et de faible progression de l'espérance de vie conduisent à projeter des stabilisations assez rapides de la population totale et de la population d'âge actif, suivies d'un retournement à la baisse.

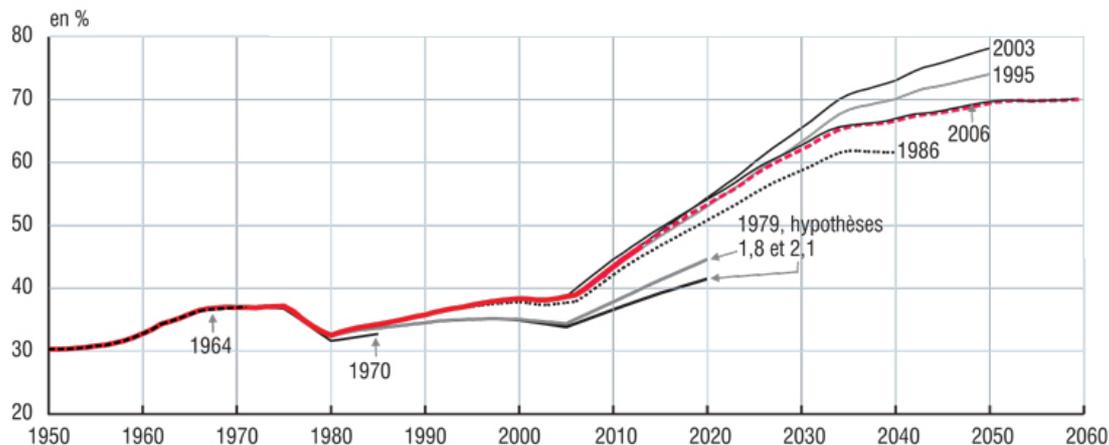
À partir de là, toutes les révisions des trente dernières années ont été dans le sens d'abord d'un report puis de l'effacement de cette décrue. À compter de l'exercice de 2006, le scénario médian ne projette plus de retournement de la population totale. Dans le dernier exercice, celui de 2010, la population croît continûment jusqu'à 73 millions d'habitants en 2060.

- **Le vieillissement démographique : une perspective toujours confirmée**

Au contraire des scénarii sur l'évolution de la population totale et de la population d'âge actif, le vieillissement de la population n'a pas fait l'objet d'une révision majeure. Par convention, celui-ci est mesuré par le ratio des personnes âgées de 60 ans ou plus à celles âgées de 20 à 59 ans.

La hausse attendue de ce ratio découle avant tout d'un effet « numérateur », la croissance du nombre de 60 ans ou plus, ce qu'on qualifie de vieillissement « par le haut ». La force et la robustesse de cet effet numérateur expliquent la permanence du message sur le vieillissement de la population française, particulièrement marqué de 2006 à 2040 (*figure*). Il est dû à la fois à l'allongement tendanciel de l'espérance de vie et au passage aux âges seniors des générations nombreuses nées entre 1946 et le milieu des années 1970.

Prévisions successives et réalisations pour le ratio 60 ans et +/20-59 ans (ratio en %)



Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2006, il y avait 39 personnes de plus de 60 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 59 ans. L'hypothèse centrale des projections réalisées cette année-là conduisait à un ratio de 69 % en 2050, identique à celui prévu dans les dernières projections disponibles, celles de 2010.

Note : la courbe rouge continue donne l'évolution réelle, prolongée en pointillé par le résultat de la dernière projection en date, celle de 2010. Les traits noirs fins correspondent aux résultats obtenus lors des autres exercices. L'année indiquée sur les courbes est celle de la publication.

Source : Insee, estimations et projections de population.

Depuis trente ans, les ratios projetés s'inscrivent à chaque fois dans une fourchette relativement serrée, de 61 à 73 personnes de plus de 60 ans pour 100 personnes de 20 à 59 ans en 2040, contre 38 % en 2006, date de l'arrivée à 60 ans des premières générations de baby-boomers. À l'horizon 2060, celui des projections de 2010, ce ratio s'établirait à 70 personnes en âge de retraite pour 100 personnes en âge d'activité.

Fiche 4 - Scolarisation et origines sociales depuis les années 1980 : progrès et limites

▪ Hausse de la durée de scolarisation jusqu'en 1996

De 1985 à 1996, l'espérance de scolarisation à 15 ans (c'est-à-dire après l'âge de la scolarisation obligatoire) a augmenté, dans le secondaire (collège-lycée) et dans l'enseignement supérieur. Tous niveaux confondus, elle est passée de 4,7 ans à 6,5 ans. Le collège unique (1975), la création du baccalauréat professionnel (1985) et l'objectif d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat (1989) ont mené plus de jeunes au lycée, favorisé leur accès au baccalauréat et généré ensuite plus d'étudiants.

▪ Une scolarité plus courte à partir de 1997 avant de s'allonger à nouveau dès 2009

Entre 1997 et 2008, la baisse des redoublements dans le secondaire a entraîné une diminution de la durée de la scolarisation. Les jeunes sont donc parvenus plus vite que leurs aînés au terme de leur scolarité dans le secondaire. La durée des études dans le supérieur a quant à elle peu évolué de 1995 à 2008.

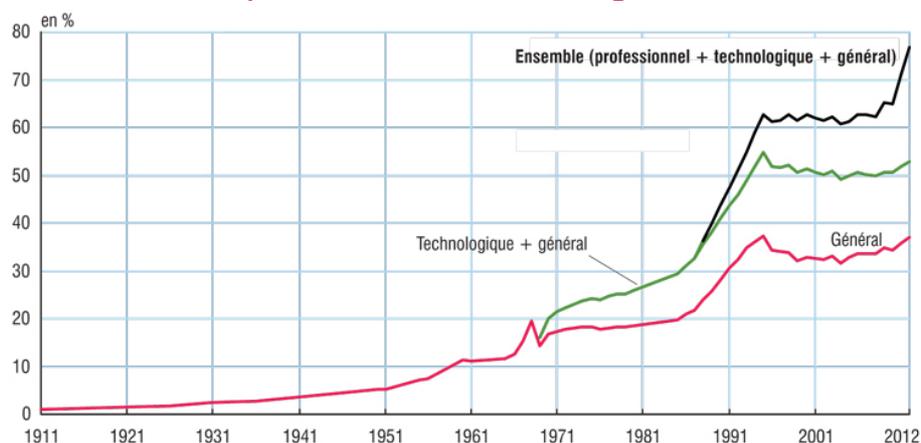
De 2009 à 2011, la durée moyenne des études augmente de nouveau sous l'effet des réformes de la voie professionnelle et de l'enseignement supérieur (passage au cursus licence - master - doctorat).

▪ Le baccalauréat professionnel favorise l'accès au bac et augmente la diversification de l'offre

Dans les années 1980, 30 % d'une génération était titulaire du baccalauréat. Cette proportion atteint 65 % en 2010. Elle dépasse même 70 % en 2011 et 2012, mais ces taux ponctuellement plus élevés résultent d'effets de calendrier liés à la réforme de la voie professionnelle : passent les examens du baccalauréat à la fois les candidats issus de l'ancien parcours en 4 ans et les candidats ayant suivi le parcours en 3 ans.

Le développement de l'accès au baccalauréat s'appuie sur une diversification de l'offre : création du baccalauréat technologique en 1968 puis du baccalauréat professionnel en 1985. Ce dernier porte l'essentiel de l'augmentation de la proportion de bacheliers sur la période récente. Aujourd'hui, moins d'un bachelier sur deux est titulaire d'un baccalauréat général.

Proportion de bacheliers dans une génération



Champ : France métropolitaine avant 2001, France hors Mayotte de 2001 à 2012.

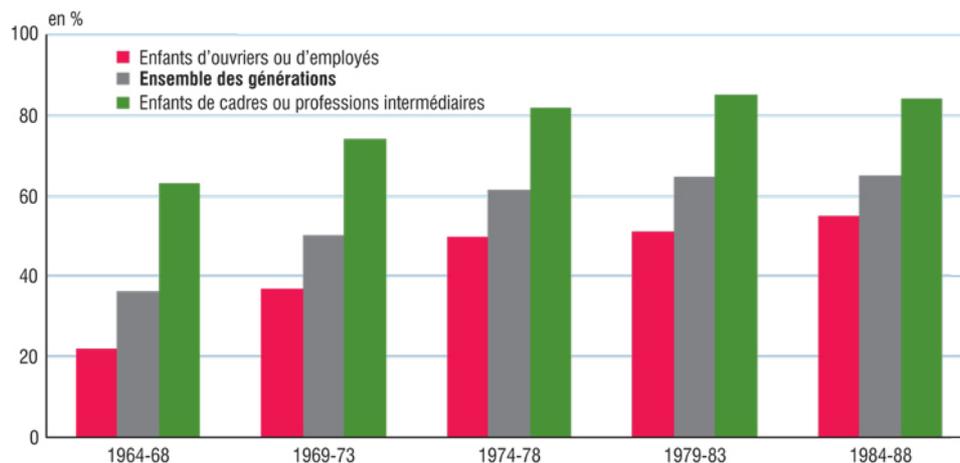
Lecture : en 2012, 77 % d'une génération obtient un baccalauréat, dont 37 % un bac général, 16 % un bac technologique et 24 % un bac professionnel.

Sources : MEN, Depp, MESR, système d'information Ocean-Safran, Insee, recensement de la population.

▪ Bac pro en bas de l'échelle sociale et bac général en haut

L'écart de taux d'accès au baccalauréat selon la catégorie socioprofessionnelle du père s'est certes réduit au fil des générations, avec une très nette augmentation des bacheliers parmi les jeunes d'origine sociale défavorisée, mais il demeure important. Parmi les jeunes nés au milieu des années 1980, 55 % des enfants d'ouvriers ou d'employés ont eu le baccalauréat, contre 84 % des enfants de cadres ou de professions intermédiaires. Ces proportions étaient respectivement de 22 % et 63 % pour les générations nées 20 ans avant.

**Proportion de jeunes ayant obtenu le baccalauréat,
selon leur année de naissance et la profession du père**



Champ : France métropolitaine.

Lecture : parmi les jeunes nés entre 1984 et 1988, 84 % de ceux dont le père est cadre ou exerce une profession intermédiaire sont bacheliers, contre 55 % des enfants d'ouvrier ou employé.

Sources : Insee, enquêtes Emploi, calculs MEN, Depp.

Le type de baccalauréat est également discriminant. En 2011, 41 % des bacheliers enfants d'ouvriers ou d'employés ont obtenu un baccalauréat professionnel, 26 % un baccalauréat technologique et 33 % un baccalauréat général. Ces proportions sont respectivement de 9 %, 15 % et 76 % pour les bacheliers enfants de cadres ou professions intermédiaires.

- **1,2 million d'étudiants en 1980, le double en 2011**

Conséquence de cette forte croissance du nombre de bacheliers, le nombre de jeunes qui étudient dans le supérieur a doublé en trente ans : il est passé de 1,2 million en 1980 à 2,3 millions au début des années 2010.

Cette évolution s'est aussi accompagnée d'une diversification de l'offre de formation dans le supérieur. La part des étudiants en université est passée de 68 % en 1980 à 55 % en 2011, dans un premier temps au profit des sections de technicien supérieur (STS, pour la préparation du diplôme du BTS), puis des écoles d'ingénieurs, de commerce, du paramédical et social.

- **Des études supérieures courtes (BTS-DUT) plus fréquentes pour les jeunes moins favorisés**

C'est dans les milieux sociaux les moins favorisés que l'accès à l'enseignement supérieur s'est le plus développé, réduisant ainsi les inégalités qui demeurent malgré tout très marquées. Parmi les enfants de cadres ou de professions intermédiaires âgés de 20 à 24 ans, il y a proportionnellement, deux fois plus d'étudiants (76 %) que parmi les enfants d'ouvriers du même âge (40 %). Ce rapport était de 3 pour les générations nées 25 ans avant (56 % contre 17 %). Cependant, les écarts pour l'accès à un diplôme de niveau au moins égal à bac + 5 demeurent.

Au fil du temps, les STS attirent un peu plus les bacheliers de milieux favorisés, mais ils recrutent surtout les enfants d'ouvriers pour qui elles sont la voie d'accès à l'enseignement supérieur la plus fréquente. La part des inscriptions en DUT est relativement stable et varie peu d'une catégorie sociale à l'autre.

Les classes préparatoires aux grandes écoles restent des filières particulièrement sélectives : une proportion importante des enfants de milieu favorisé s'y inscrit, alors que la hausse est très timide pour les enfants d'employés et d'ouvriers.

- **Moins de jeunes quittent l'école sans diplôme, mais cela reste fréquent, surtout dans les milieux défavorisés**

Les jeunes quittent aujourd'hui le système éducatif plus diplômés qu'il y a 30 ans. Le niveau d'études a progressé jusqu'au milieu des années 1990, et est resté globalement stable au cours des années 2000. À leur sortie des études, plus de quatre jeunes sur dix ont en poche un diplôme de l'enseignement supérieur contre moins de deux sur dix il y a trente ans.

Répartition des sortants de formation initiale selon le plus haut diplôme obtenu

	Moyenne annuelle sur trois années, en %				
	Année de sortie de formation initiale				
	1984-1986	1990-1992	1996-1998	2002-2004	2008-2010 ^p
Études supérieures au bac	21	33	40	43	42
Baccalauréat	12	20	25	23	25
CAP, BEP ou équivalent	...	20	17	18	16
Aucun diplôme ou brevet des collèges	...	27	19	16	17
Total	100	100	100	100	100

Champ : France métropolitaine

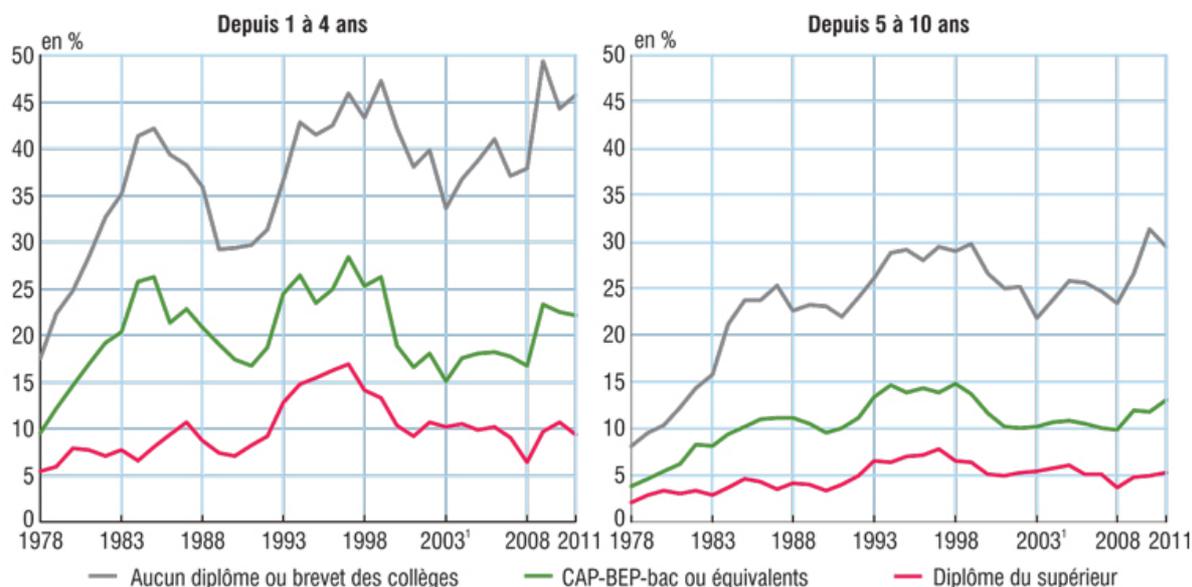
Sources : Insee, enquête emploi annuelle pour les sorties de 1991 à 2002 et trimestrielle pour les sorties de 2002 à 2010, calculs Depp

Simultanément, 27 % de jeunes quittaient l'école sans diplôme (ou avec seulement le brevet) au début des années 1990. Dix ans plus tard, la proportion était de l'ordre de 17 %. Depuis, elle n'évolue guère. Et les enfants d'ouvriers et d'employés sont beaucoup plus concernés (21 %) que les enfants de cadres ou de professions intermédiaires (7 %).

▪ L'insertion professionnelle plus difficile pour les jeunes sans diplôme

Depuis le début des années 1970, avec la montée du chômage, l'insertion professionnelle des jeunes à la sortie de leurs études est plus difficile pour les non-diplômés que pour les diplômés. En 2009, parmi les jeunes actifs ayant terminé leurs études 1 à 4 ans auparavant, près d'un jeune sans diplôme sur deux était au chômage contre 1 diplômé sur 10.

Taux de chômage selon le plus haut niveau de diplôme obtenu et le nombre d'années écoulées depuis la fin de la formation initiale



1. Changement de série.

Champ : France métropolitaine.

Note : les taux de chômage présentés dans ce tableau correspondent à l'interprétation française du chômage BIT jusqu'en 2002. À partir de 2003, ils correspondent à l'interprétation communautaire d'Eurostat adoptée par l'Insee depuis novembre 2007.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

L'écart de taux de chômage selon le niveau de diplôme se réduit avec l'ancienneté sur le marché du travail, mais demeure important même à plus long terme (5 à 10 ans après la fin des études).

Fiche 5 - Trois décennies d'évolutions du marché du travail

▪ Hausse de la population active et changements de comportements d'activité

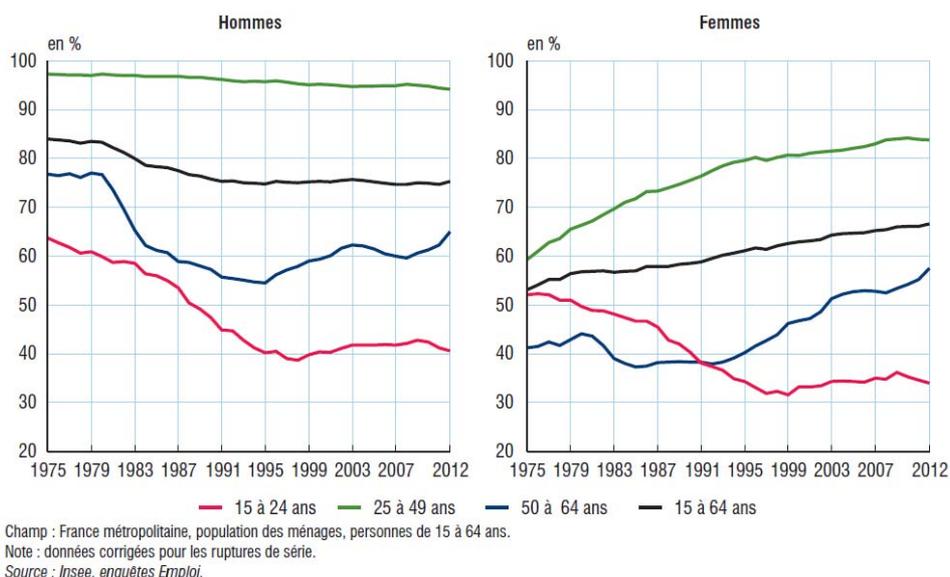
En 2012, la France compte 6,2 millions d'actifs de plus qu'en 1975 ayant entre 15 et 64 ans. La population des personnes de 15 à 64 ans a progressé de 32,2 à 40,0 millions et leur taux d'activité est passé de 69 % à 71 %.

Cependant, cette évolution globale masque de fortes disparités selon le sexe et l'âge.

Le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans est passé de 53 % en 1975 à 67 % en 2012, alors que celui des hommes chutait de 84% à 75%. Les femmes représentent en 2012 presque la moitié des actifs contre 39 % en 1975.

Les comportements ont évolué différemment selon l'âge. Le taux d'activité des 15-24 ans a d'abord baissé sous l'effet de la démocratisation scolaire, avant de se stabiliser au milieu des années 1990, voire de légèrement remonter. L'activité des personnes de 50 à 64 ans a reculé durant les années 1980, du fait de l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans et des possibilités accrues de départ en préretraite ou d'autres dispositifs de cessation d'activité, mais remonte depuis le milieu des années 1990.

Taux d'activité des 15-64 ans



▪ Émergence des temps partiels et des contrats précaires

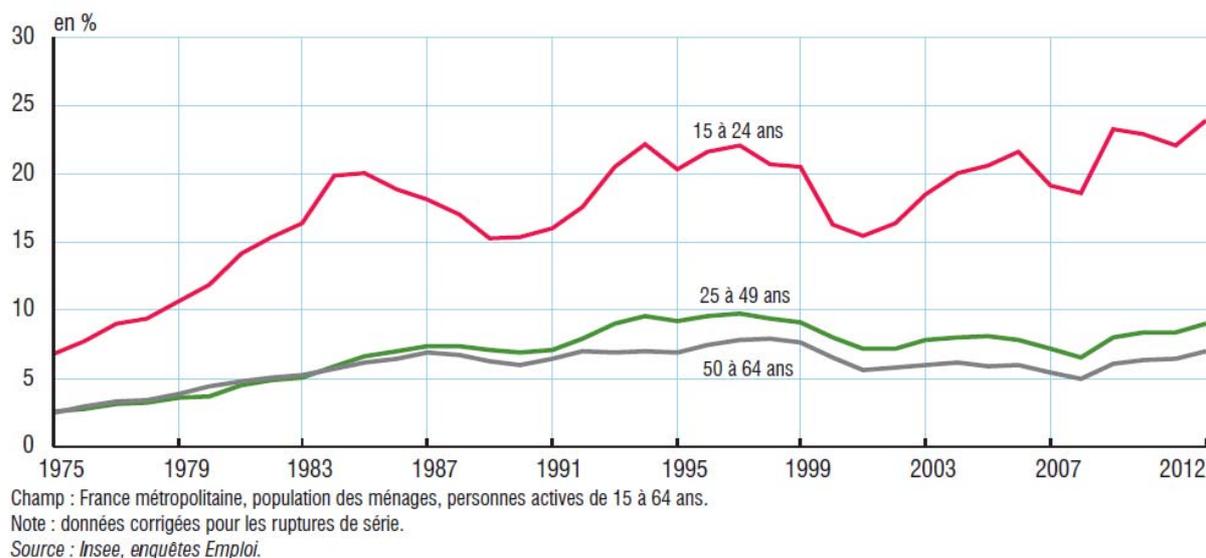
Une personne active a de moins en moins souvent un emploi à temps complet et à durée indéterminée.

Le travail à temps partiel s'est fortement développé, surtout pour les femmes. Parmi celles qui travaillent, 30 % sont à temps partiel en 2012 contre 16 % en 1975. Près d'une femme à temps partiel sur trois souhaiterait travailler plus.

Les contrats de travail temporaire sont de plus en plus nombreux, tout particulièrement chez les jeunes. Ainsi, en 2012, 52 % des salariés de 15 à 24 ans sont en CDD, en intérim ou en apprentissage. Ils étaient 18 % en 1982.

Entre 1975 et 2012, le chômage a connu dix ans de hausse puis des fluctuations entre 7,4 % et 10,7 %. Si les taux de chômage masculin et féminin se rapprochent, les différences par âge sont de plus en plus marquées. Le taux de chômage des 15-24 ans est ainsi passé de 6,8 % en 1975 à 23,9 % en 2012. Depuis 1982, ce taux n'est jamais retombé en dessous de 15 %.

Taux de chômage par tranche d'âge



Des situations très contrastées selon le diplôme et la qualification

Obtention d'un emploi et niveau de diplôme élevé apparaissent de plus en plus liés. Ainsi, parmi les personnes de 25 à 49 ans, le taux d'emploi de celles ayant un niveau Bac+2 est le plus élevé et augmente tendanciellement depuis 30 ans. À l'inverse, celui des personnes sans diplôme ou avec le certificat d'études est le plus faible et baisse régulièrement sur longue période.

Les inégalités face au chômage sont aussi manifestes. Ainsi, le taux de chômage des cadres en 2012 est le même qu'au milieu des années 1980, tandis qu'il a légèrement augmenté pour les professions intermédiaires. Les ouvriers qualifiés et les employés ont des taux de chômage plus élevés et plus volatils. Celui des ouvriers non-qualifiés est le plus élevé et suit une nette tendance à la hausse.

Le lien entre chômage et croissance a changé

Le taux de croissance stabilisant le taux de chômage est passé de 5% entre 1975 et 1990 à moins de 2% ensuite, avant la crise de 2008. Hormis pour les plus de 50 ans, le lien (négatif) entre la croissance du PIB et la variation du taux de chômage s'est accentué depuis le début des années 1990, en raison notamment de la flexibilisation accrue du marché du travail.

Contrairement à ce que la grande volatilité du taux de chômage des 15-24 ans pourrait laisser croire, la corrélation entre le taux de chômage des jeunes et le taux de croissance du PIB est du même ordre de grandeur que pour les 25-49 ans.

Les contrats aidés, une réponse des pouvoirs publics à la dégradation du marché du travail

Face à la montée du chômage, les pouvoirs publics ont créé différents contrats aidés. La régulière montée en charge du recours à ces contrats durant les années 1990 a conduit à plus de 800 000 bénéficiaires à la fin de cette décennie. Depuis, les contrats aidés ont fortement reflué (moins de 300 000 en 2012), tout particulièrement dans le secteur marchand.

En raison d'effets d'aubaine, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés ne correspond pas au nombre d'emplois effectivement créés. Les créations d'emploi liées aux contrats aidés sont surtout portées par le secteur non marchand. Elles ont atteint un maximum d'environ 500 000 emplois créés en 2000 et sont autour de 200 000 en 2012.